

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024-2025

EDITORIAL DU PRÉSIDENT	P.3
INTRODUCTION	
PRÉSENTATION DU TERRITOIRE	P.5
MOYENS MIS EN OEUVRE	P.6
AIDE AUX COMMUNES	
FONDS DE SOUTIEN AUX COMMUNES (FSC)	P.12
SOUTIEN ET DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE	P.14
CADRE DE VIE ET HABITAT	P.20
ÉQUIPEMENTS STRUCTURANTS ADAPTÉS AUX BESOINS DES HABITANTS	P.24
CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT	P.29
AMÉNAGEMENT	
ACCESSIBILITÉ ET ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE	P.34
GESTION RESPONSABLE DES DÉCHETS	P.45
PRÉSERVATION DE L'EAU ET LUTTE CONTRE LES RISQUES NATURELS	P.54

L'Agglo. Un mot qui fait encore parfois grincer des dents chez certains. Et c'est normal : souvent trop floue, trop peu connue, trop lointaine... Qui sait vraiment ce qu'elle fait, pour qui, avec quel argent ?

Aussi, je vous le dis clairement, l'Agglo c'est primordial. Surtout pour les plus petites de nos communes. Sans Béziers Méditerranée, plus d'investissements, plus de projets, plus de développement. C'est simple : sans l'Agglo, on n'avancerait plus.

D'ailleurs, il n'y a qu'à regarder ce qu'elle porte : développement économique, tourisme, enseignement supérieur, eau, protection contre les inondations, déchets... Tout ce qui fait le quotidien et l'avenir de nos habitants.

Dans ce rapport d'activités, vous allez voir du concret. Des chiffres. Des réalisations. Des grands projets qui changent vraiment la vie des Biterrois. Pas de blabla, pas de langue de bois. Mais du travail, des résultats.

Et surtout, une obsession : l'argent public. On ne le jette pas par les fenêtres. On le gère avec rigueur, avec bon sens, loin des querelles idéologiques et des postures.

Notre seule boussole, c'est vous. Le bien-être de tous les habitants du Biterrois. Rien d'autre.

Robert Ménard
Président,
Maire de Béziers



L'AGGLO BÉZIERS MÉDITERRANÉE

Située au cœur de l'Occitanie et de l'arc méditerranéen, l'Agglomération offre un cadre de vie privilégié, entre mer et arrière-pays. Forte d'un patrimoine culturel et naturel d'exception, la région s'appuie sur ses nombreux atouts pour construire un développement à la fois innovant, attractif, authentique et durable. Cette ambition est portée par le projet de territoire, défini en 2021 pour l'ensemble de la durée du mandat.

CHIFFRES CLÉS

133 342 habitants	en 2022 (source : Insee 1 ^{er} janvier 2023 population totale)
17 communes	sur 303 km²
2^{ème}	EPCT de l'Hérault
55	clis communautaires
13	parcs d'activité économique, dont 9 en gestion directe
3 675	étudiants en 2025/2026
55 019	emplois (source : Insee au 1 ^{er} janvier 2023 nombre d'emploi dans la zone)
1 122	logements neufs en 2024 (source base Sinead)
4	déchetteries
21	lignes de bus régulières
2	stations balnéaires nationales
2 ports	de plaisance
83 793 lits	touristiques (source : Insee au 1 ^{er} janvier 2023)
260 km	de circuits VTT et pedestres (source Office de tourisme)
5	identités viticoles reconnues dont IGP Pays d'Oc

EXÉCUTION DES BUDGETS ET RÉSULTATS 2024 ET 2025 (HORS RAR)

	2024	Dépenses	Recettes	Résultat
Budget principal		214 696 604,34	229 806 145,86	15 109 541,52
Budget ports		628 406,97	1 880 834,63	1 252 428,56
Budget transports		22 999 844,25	22 999 844,25	0,00
Budget eau		11 438 350,38	11 977 333,99	538 983,61
Budget assainissement		18 425 954,94	19 563 182,95	1 137 228,01

	2025	Dépenses	Recettes	Résultat
Budget principal		239 933 820,46	255 111 303,05	15 177 482,59
Budget ports		642 251,78	2 165 535,64	1 523 283,86
Budget transports		23 457 462,97	25 374 967,52	1 917 504,55
Budget eau		13 750 805,11	14 242 361,51	491 556,40
Budget assainissement		21 083 415,27	22 153 147,28	1 069 732,01

*Sources : Répartition affectation des résultats : CC au 31/06/2025 - Hors RAR 2024
 *Sources : Répartition affectation des résultats : CC au 30/06/2026 - Hors RAR 2025

LE DÉPARTEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

2024
28,8 millions d'€ de masse salariale
265 937 € de dépenses de formation
45,9 ans âge moyen des agents
299 agents formés

2025
30,3 millions d'€ de masse salariale
279 017 € de dépenses de formation
46,1 ans âge moyen des agents
349 agents formés

RÉPARTITION DES AGENTS PAR CATÉGORIE

	Effectif			
	2024		2025	
Catégorie A	97	17%	99	18%
Catégorie B	156	28%	152	27%
Catégorie C	309	55%	304	55%
Total	562	100%	555	100%

	Effectif			
	2024		2025	
Femmes	216	38%	219	39%
Hommes	346	62%	336	61%
Total	562	100%	555	100%

Statut	2024			2025		
	Nb agents	%	ETP	Nb agents	%	ETP
Titulaires	396	70%	386,01	377	68%	367,93
Contractuels	166	30%	158,81	178	32%	170,35
Total	562	100%	544,82	555	100%	538,28

LE DÉPARTEMENT COMMANDE PUBLIQUE

En 2024, l'Agglomération a attribué 368 marchés publics représentant **59,2 M€ HT**. En 2025, elle a attribué 405 marchés publics représentant **142,2 M€ HT**, auxquels s'ajoutent cinq concessions et délégations de service public pour un montant de 416,8 M€ HT.

LE SERVICE DES ASSEMBLÉES

CHIFFRES CLÉS 2024-2025

4 101 actes traités sur la période, dont :	12 conseils communautaires
2 201 arrêtés	58 bureaux communautaires
1 032 décisions	4 conférences des maires
868 délibérations	2 conseils de gouvernance
83 instances organisées dont :	7 CCSPL

LE SERVICE JURIDIQUE ET ASSURANCES

CHIFFRES CLÉS 2024-2025

493 conseils juridiques sur la période	163 dossiers précontentieux
249 sinistres traités	90 contentieux traités

LE DÉPARTEMENT DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET DU NUMÉRIQUE

CHIFFRES CLÉS 2024-2025

2 141 interventions réalisées auprès des services de l'Agglo sur la période	330 km de fibre déployés
1 908 interventions réalisées auprès des communes sur la période	73 sites publics raccordés
	255 entreprises raccordées

LE SERVICE SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

CHIFFRES CLÉS 2024-2025

1 308 demandes pour les services de l'Agglo sur la période, dont 633 pour la direction du cycle de l'eau (DCE)	630 demandes pour les communes*
---	--

* intégrations de données – assistances, incidents et formations – mises à disposition de données – productions cartographiques analyses de données

LE SERVICE INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME

CHIFFRES CLÉS 2024-2025

15 communes accompagnées
1 388 équivalents permis instruits sur la période

LE RELAIS PETITE ENFANCE

CHIFFRES CLÉS 2024-2025

16 communes adhérentes
726 animations organisées : éveil, motricité, musique, spectacles, sorties
1 818 enfants accueillis sur la période
200 assistant(e)s maternel(le)s fréquentant le Relais Petite Enfance recensés en 2025 (contre 146 en 2024)

LA LECTURE PUBLIQUE

CHIFFRES CLÉS 2024-2025

11 médiathèques (10 dans les communes et la médiathèque André Malraux)
24 809 inscrits dans les 11 médiathèques en 2025 (contre 24 718 en 2024)
638 619 prêts en 2025 (contre 635 567 en 2024)
953 actions culturelles (33 553 participants) dont le festival Mangamanis, la quinzaine du jeu et le festival Grand zèbre, petites zoreilles

LES INVESTISSEMENTS

Les principaux projets réalisés : Requalification de la place des Allées, restauration et extension du Théâtre des Variétés, Pôle d'Échange Multimodal, restructuration et extension du centre aquatique Léo Lagrange (espace bien-être, splashpad, accueil et vestiaires), extension de l'accueil de la piscine Muriel Hermine, tri à la source et valorisation des biodéchets, réaménagement des vestiaires de la salle de danse Pietragalla du conservatoire, création d'espaces de travail à la Maison de site des Orpellières.

CHIFFRES CLÉS 2024-2025

17,1 M€ de subventions notifiées
11,4 M€ de subventions perçues

Les subventions notifiées et perçues pour les projets identifiés dans le projet de territoire 2021-2026

Repartition par financeur des subventions notifiées et perçues sur la période 2024-2025 (en M€)

SUBVENTIONS NOTIFIÉES	PERÇUES 2024-2025
5,92 M€ de l'État	5,33 M€ de l'État
3,24 M€ de la Région	2,1 M€ de la Région
3,02 M€ de l'ADEME	0,06 M€ de l'ADEME
1,5 M€ de l'Europe	0,29 M€ de la CITEO
1,46 M€ de la CITEO	2,5 M€ de l'Agence de l'Eau
1,08 M€ de l'Agence de l'Eau	0,92 M€ de Béziers
0,9 M€ de Béziers	0,02 M€ du Conservatoire Littoral
	0,25 M€ du Département



L'AIDE AUX COMMUNES

RAPPORT D'ACTIVITES 2024-2025 - p. 12

L'AIDE AUX COMMUNES : FONDS DE SOUTIEN AUX COMMUNES (FSC)

LE FONDS DE SOUTIEN EN INVESTISSEMENT

L'Agglomération poursuit son accompagnement des communes à travers le fonds de soutien aux communes (FSC), pour les aider dans la création, la rénovation ou l'aménagement de leurs espaces et équipements publics pour un montant d'1 million d'euros par commune sur la durée de la mandature 2021-2026.
L'année 2024 marque une nouvelle étape avec la création de deux fonds de concours spécifiques. Le premier est destiné à soutenir l'installation de systèmes d'alerte permettant aux commerçants de communiquer.

2024/2025

17 communes bénéficiaires
5 684 915 € versés aux communes sur la période
148 projets communaux conventionnés par l'Agglomération

LE FONDS DE SOUTIEN AU FONCTIONNEMENT

En 2024 et 2025, l'Agglomération poursuit son accompagnement des communes grâce au fonds de concours, instauré en 2023, visant à soutenir les dépenses de fonctionnement des équipements communs aux (dépenses d'entretien et de maintenance, ménage, consommation de fluides eau, électricité, gaz, entretien des espaces verts des équipements communaux comme les mairies, écoles, salles des fêtes...). Doté d'une enveloppe globale de 1 million d'euros sur la période 2023-2026, ce dispositif prévoit une répartition annuelle de 250 000 €, attribuée selon un critère de population inversée, en faveur des plus petites communes.

2024/2025

16 communes bénéficiaire
413 022 € versés sur la période

L'IMPLANTATION D'ENTREPRISES

Deux schémas stratégiques pour comprendre et organiser la trajectoire de Beziers Méditerranée

1. LE SCHÉMA DIRECTEUR DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE 2030-2040

Afin d'anticiper les grandes évolutions du territoire et de préparer son développement à long terme, l'Agglomération engage l'élaboration de son Schéma Directeur de Développement communautaire 2030-2040. Ce document stratégique a vocation à coordonner les politiques publiques autour d'une vision commune, conciliant attractivité, transition écologique et qualité de vie.

2. LE SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET COMMERCIAL

Face à une demande croissante d'implantation d'entreprises et dans un contexte marqué par la rarefaction du foncier économique, l'Agglomération s'engage dans l'élaboration d'un Schéma de Développement économique et commercial. Fondé sur un diagnostic des besoins économiques, il définit une stratégie articulée autour de 3 priorités : renforcer le dynamisme économique local, optimiser les zones d'activités existantes grâce à une gestion plus économe du foncier et accompagner le développement des filières d'avenir, notamment les énergies renouvelables et l'hydrogène. Il constitue désormais la feuille de route du développement économique de l'Agglomération à l'horizon 2040.

DES OUTILS D'ANALYSE POUR PILOTER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

CRÉATION D'UN OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE

Afin de mieux suivre les évolutions du territoire et d'éclairer les décisions publiques, l'Agglomération a créé en 2024 un observatoire économique. Il s'appuie sur 2 dispositifs complémentaires permettant de mesurer l'attractivité du territoire et de suivre sa conjoncture économique :

- Le Cadran d'attractivité, élaboré à partir d'une base de données de 170 indicateurs, qui compare les performances de l'Agglomération avec celles des autres intercommunalités françaises (1 232 EPCI analysés).

- La note de conjoncture économique, réalisée en partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie de l'Hérault.

CHIFFRES CLÉS 2024-2025

39^e agglomération la plus attractive de France en 2025 (+40 places en 1 an)

49^e rang national pour la qualité de vie

30^e rang national pour l'attractivité touristique

320 entreprises : solde net de créations sur les douze derniers mois

83 % des entreprises créées il y a moins de 5 ans, toujours en activité

UNE PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES SPÉCIALISÉE DANS LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

CHIFFRES CLÉS 2024-2025

257 640 € mandats pour l'animation et la gestion de la pépinière d'entreprise

29 projets accompagnés, dont 19 projets verts

11 start-up sélectionnées en 2025

20 ateliers/formations organisés

163 rendez-vous individuels avec les entrepreneurs

4 entreprises créées en 2025

6 M€ levés par les start-up accompagnées

50 emplois créés en 2025

Montant du marché pour les années 2024 et 2025 cumulées

L'AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
« PULSE BÉZIERS MÉDITERRANÉE »

En 2024 et 2025, Beziers Méditerranée renforce le développement de son agence d'attractivité et de développement économique, PULSE Beziers Méditerranée, qui accompagne les entreprises, favorise les partenariats, soutient l'innovation et contribue au rayonnement économique du territoire. À travers une programmation d'événements et de rencontres, l'agence fédère les acteurs économiques autour des enjeux de développement, de transition et d'attractivité.

CHIFFRES CLÉS 2024-2025

233% d'adhérents entre 2024 et 2025

+80% de visiteurs sur le site web entre 2024 et 2025

+ de 30 000 visiteurs sur le site web en 2025

+ de 82 000 pages vues sur le site web en 2025

302 articles publiés sur le site internet de *air web*
Abonné en rayon multiplié par 3

500 000 impressions sur le réseau social professionnel LinkedIn

39 e Agglo la plus attractive de France sur 1232 EPCI analysés en 2025 (VS 76ème en 2024)

26 entreprises mises en avant (les portraits ont été vus près de 130 000 fois sans compter les visionnages LinkedIn)

CONFÉRENCES 2024

Juin - Arnaud Montebourg

sur le thème « Comment reindustrialiser les territoires et restaurer la souveraineté économique de la France ».

Décembre - Jean-Louis Borloo

sur le thème «Comment sortir de la crise?»

CONFÉRENCES 2025

Avril - Jérôme Fourquet

Novembre - Marc Touati

LA FILIÈRE VITIVINICOLE

L'Agglomération réaffirme son engagement en faveur de la filière viticole, secteur emblématique du territoire. Elle soutient activement la promotion des vins en circuits courts, valorise la qualité des productions locales et régionales, et veille à la préservation de l'environnement et des paysages viticoles.

En partenariat avec la Chambre d'Agriculture de l'Hérault, la collectivité participe aux campagnes d'alerte auprès des vignerons grâce à l'outil « Agripredict », qui permet d'anticiper les risques météorologiques.

CHIFFRES CLÉS 2024-2025

37 600 € de subvention versée à la filière viticole*

50 000 € de subventions versées
à la Chambre d'Agriculture

* IGP Coteaux de Bergerie, IGP Cote de Thongues, Vignerons indépendants de l'Hérault, (Géologues de France)

La coopérative Alma Cersius, qui rassemble 170 viticulteurs près de Béziers, a construit une cave moderne pour accompagner sa production de dix millions de bouteilles par an. Lancé en 2019, le projet permet d'installer sur place une chaîne d'embouteillage, exploitée par l'entreprise locale Eva. L'Agglo a apporté 300 000 € au projet et financé la voie d'accès à hauteur de près de 980 000 €.

La cave dispose de 116 cuves en inox et peut stocker plus de 3 000 palettes. La coopérative a aussi renforcé ses équipes, passées de 7 à 50 personnes en vingt ans, et organise les vendanges selon la maturité des raisins. Présente dans 40 pays, elle réalise 80% de son activité à l'export et cherche à développer de nouveaux marchés, notamment en Inde et en Afrique.



L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Les années 2024 et 2025 marquent une étape structurante pour le développement de l'enseignement supérieur à Béziers avec la finalisation du Schéma biterrois de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (ESRI). Il définit une feuille de route ambitieuse autour de 4 grands enjeux et de 42 actions destinées à renforcer l'attractivité universitaire, répondre aux besoins des entreprises et favoriser l'innovation.

Le Schéma biterrois de l'ESRI connaît dès 2025 ses premières concrétisations avec la création de l'Union Biterroise

du Supérieur (UBS), l'ouverture d'antennes de l'Institut régional du travail social (IRTS) et du Cycle préparatoire aux études supérieures (CPES) en arts plastiques, la mise en place d'une journée d'accueil commune des étudiants (Bienvenue), la réactualisation du site Campus Béziers et le développement de projets communs (IUT, lycée Jean Moulin et Polytech Montpellier) dans les domaines de la maintenance industrielle, de la robotique et de l'intelligence artificielle et du génie industriel.

CHIFFRES CLÉS 2024-2025

3 675 étudiants en 2025 (+ 51,73 % d'étudiants en 10 ans)
928 étudiants apprentis en 2025 (+ 4,8 %)
21 établissements supérieurs
90 formations au total (+ 8,9 %)
1 878 visiteurs au salon de l'enseignement supérieur

FOCUS SUR L'EXTENSION DU CENTRE UNIVERSITAIRE DU GUESCLIN

Afin d'accompagner la croissance continue des effectifs, l'Agglomération lance le projet d'extension du centre universitaire Du Guesclin, inscrit au Contrat de plan Etat-Région 2021-2027.

Ce projet, d'un montant de 9 M€, permettra d'augmenter de 30 % les capacités d'accueil du site grâce à l'extension

des bâtiments existants et à l'optimisation des espaces. Il bénéficie d'un financement de 3 026 000 € de l'Etat et de 2 775 000 € de la Région Occitanie.

La livraison du futur équipement est programmée pour la rentrée universitaire 2028.



L'HABITAT PRIVÉ

LA LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE ET L'AMÉLIORATION DES LOGEMENTS

L'ensemble des communes de l'Agglomération adhère désormais au dispositif d'autorisation de louer (« permis de louer »), faisant de Béziers Méditerranée la première intercommunalité de l'Hérault à déployer ce dispositif sur l'intégralité de son territoire. Le renforcement du partenariat avec la Caisse d'allocations familiales a permis de doubler le nombre de visites de contrôle réalisées, contribuant ainsi à intensifier la lutte contre l'habitat indigne et à améliorer les conditions de logement des habitants.

LE SOUTIEN AUX COPROPRIÉTÉS FRAGILES

L'Agglomération continue également son accompagnement des copropriétés fragiles dans le cadre du Programme opérationnel de prévention et d'accompagnement des copropriétés (POPAC).

Sur la période 2024-2025, 20 copropriétés bénéficient d'un accompagnement dans la structuration de leurs projets, notamment en lien avec les campagnes de ravalement obligatoire des façades. Cet accompagnement permet le dépôt de 10 dossiers de demandes de subventions pour des copropriétés dégradées.

LE DÉVELOPPEMENT DES PARTENARIATS INSTITUTIONNELS

La convention de délégation des aides à la pierre renouvelée pour la période 2024-2029, confirme le rôle de l'Agglomération dans la mise en œuvre des politiques nationales de l'habitat.

CHIFFRES CLÉS 2024-2025

8 723 886 € d'aides à la pierre
1 015 970 € d'aides en faveur de la réhabilitation des logements et des ravalements de façades**
3 090 logements visités/contrôlés
670 logements réhabilités

LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

L'Agglomération confirme son engagement en faveur de la rénovation énergétique des logements en proposant un accompagnement de proximité aux ménages grâce à la plateforme énergétique de l'Agence de l'Habitat et à des permanences organisées dans l'ensemble des communes.

Afin de répondre aux évolutions réglementaires, l'Agence de l'Habitat a obtenu le label « Reconnu garant de l'environnement » (RGE) – volet Études, lui permettant d'assurer la mission de « Mon Accompagnateur Rénov' ».

CHIFFRES CLÉS 2024/2025

1 570 conseils de premier niveau
705 accompagnements personnalisés



L'HABITAT PUBLIC

En 2024 et 2025, l'Agglomération confirme son engagement en faveur d'un habitat public de qualité, accessible et adapté aux besoins du territoire. Elle accompagne la production de logements sociaux, soutient leur réhabilitation et facilite l'accès au logement grâce au Service d'information et d'accueil du demandeur (SIAD). Parallèlement, la rénovation des quartiers prioritaires se poursuit avec le soutien de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU), et contribue à améliorer durablement le cadre de vie des habitants.

LES QUARTIERS PRIORITAIRES

La période 2024-2025 est marquée par l'entrée en vigueur du nouveau Contrat de Ville « Quartiers 2030 » signé le 9 juillet 2024, qui structure l'action publique des 3 quartiers prioritaires de la politique de la ville de Béziers (Centre-ville, Devèze et Iranget-Grangette) autour de 4 priorités : la réussite éducative, l'emploi, la sécurité et le cadre de vie, ainsi que l'accès aux droits, au lien social et à la santé.

CHIFFRES CLÉS 2024-2025

6 031 288 € d'aides à la pierre*
dont 4 602 753 € de fonds propres de l'Agglomération

633 logements

406 logements réhabilités agréés

284 avis de vacances traités par le SIAD (hors programme)

676 logements livrés (neuf)

6 communes soumises à la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain (SRU)

CHIFFRES CLÉS 2024-2025

146 actions soutenues par les partenaires du Contrat de Ville au titre des programmations 2024 et 2025 (45 porteurs de projets soutenus en 2025 (contre 59 en 2024))

928 000 € de subventions spécifiques versées par l'Agglomération

118 015 personnes bénéficiaires de l'ensemble des projets soutenus par l'Agglomération

127 148 heures de travail réalisées par le PLIE au titre de la clause sociale d'insertion

LA PRÉVENTION ET L'ACCÈS AUX DROITS ET À LA SANTÉ

En 2024 et 2025, l'Agglomération poursuit une politique de prévention fondée sur un partenariat étroit avec les associations locales. Cette action vise à prévenir les conduites à risques, accompagner les publics les plus fragiles, favoriser l'accès aux droits et soutenir la santé mentale, notamment des jeunes.

CHIFFRES CLÉS 2024-2025

187 500 € TTC de subventions versées aux associations partenaires

31 364 personnes sensibilisées et/ou accompagnées par ces associations

10 associations de prévention soutenues

11 partenariats conventionnés

58 actions de prévention mises en œuvre

LA PRATIQUE DE LA NATATION DANS LES PISCINES DE L'AGGLOMÉRATION

Dans le cadre de sa politique sportive, l'Agglomération s'engage dans la modernisation de ses équipements aquatiques afin d'améliorer l'accueil des usagers, de diversifier les activités proposées et de renforcer la performance énergétique de ses installations.

Deux projets structurants sont engagés en 2024 et 2025 :

- Au centre aquatique **Léo Lagrange** de Béziers, la création d'un espace bien-être, la refonte du splash pad, la rénovation de l'espace d'accueil et la création d'un nouveau parking.
- À la piscine **Alfred Nakache** de Sauvian, le lancement des études pour évaluer la mise en œuvre d'une solution de géo-énergie associant géothermie et photovoltaïque.

CHIFFRES CLÉS 2024-2025

3 équipements aquatiques : Léo Lagrange à Béziers, Alfred Nakache à Sauvian, Muriel Herminie à Servian
598 757 entrées enregistrées cumulées
2 217 241 € de recettes générées sur la période
2 809 454 € TTC investis pour la création du centre de bien-être
363 795 € TTC investis pour l'aménagement du parking de la piscine Léo Lagrange

L'ACCUEIL DE LA PRATIQUE SPORTIVE DE HAUT NIVEAU AU PALAIS DES SPORTS

Inauguré en septembre 2023, le Palais des Sports a pleinement trouvé sa place dans le paysage sportif de l'Agglomération en 2024.

Au total, ce sont près de 65 000 personnes qui sont accueillies tout au long de l'année au Palais des Sports. Ce dynamisme se traduit également par une forte activité, avec 4 367 heures d'utilisation enregistrées, réparties entre les entraînements, les rencontres sportives, les événements et les animations.

Résidence officielle de l'équipe féminine de volley-ball des Béziers Angels, le Palais des Sports héberge ponctuellement l'équipe masculine de l'Arago de Sète et développe des partenariats avec les clubs, fédérations et acteurs du territoire (37 conventions signées).

CHIFFRES CLÉS 2024-2025

121 811 entrées enregistrées
77 événements sportifs accueillis



LA PRATIQUE ARTISTIQUE AVEC LE CONSERVATOIRE BÉZIERS MÉDITERRANÉE

Les années 2024 et 2025 sont marquées par la création de deux nouveaux équipements structurants :

- le studio de danse Pietragalla avec l'agrandissement de la salle et la rénovation des vestiaires ;
- le théâtre de verdure Alexis Gruss, nouvel espace scénique en plein air au sein du parc de la Gayonnie.

Le Conservatoire bénéficie également d'une reconnaissance renouvelée de la qualité de son projet pédagogique avec le renouvellement le 13 mai 2024 pour 7 ans, de son classement à rayonnement départemental.

CHIFFRES CLÉS 2024-2025

1 043 élèves inscrits pour l'année scolaire 2024/2025 (contre 1 077 en 2023/2024)

101 concerts et festivals organisés dont Carmina Burana en 2024 (1 800 spectateurs), Mariada et le Concerto pour la Paix d'Omar Harfouch en 2025

134 actions d'éducation artistique et culturelle

312 938 € de droits d'inscription perçus

66 693 € de recettes de billetterie

212 394 € investis pour les spectacles de l'OS-

BM (*)

456 000 € TTC investis dans les travaux d'extension de la salle de danse Pietragalla dont 290 000 € de subventions de l'État (DPPV)

100 000 € TTC pour le réaménagement des vestiaires de la salle de danse

1 100 000 € TTC investis dans les travaux du théâtre de verdure Alexis Gruss dont 131 200 € de subventions de l'État (DSH)

FOCUS SUR LE THÉÂTRE DES VARIÉTÉS

L'Agglomération affirme sa volonté de soutenir la culture en réhabilitant un symbole incontournable de la scène biterroise : le Théâtre des Variétés. Une extension neuve du conservatoire est également construite pour accueillir les pratiques actuelles dans des espaces modernes et fonctionnels.

Les travaux se sont déroulés sur les années 2024 et 2025, avec une livraison de

l'ensemble de l'équipement à la fin de l'année 2025. Les journées portes ouvertes, organisées les 24 et 25 janvier 2026, ont marqué l'ouverture de cette nouvelle infrastructure au public.

6,14M€ de subventions notifiées
20,08 M€ TTC investis dans
réhabilitation du Théâtre des Variétés
et la construction du conservatoire du
centre-ville



L'OFFRE CULTURELLE DE PROXIMITÉ AVEC LA MÉDIATHÈQUE ANDRÉ MALRAUX

En 2024, la médiathèque engage la constitution de la collection d'œuvres d'art destinée à la future artothèque, grâce à l'acquisition de photographies et à la mise en place d'un marché de location de sérigraphies. Des travaux d'aménagement sont également réalisés, avec les premières interventions sur le patio et la pose de films anti-chaleur sur les vitrages du rez-de-chaussée bas.

L'artothèque ouvre en 2025 et permet aux particuliers et aux professionnels d'emprunter

gratuitement des œuvres d'art contemporaines. La médiathèque développe également une offre de lecture accessible à tous dans le cadre du dispositif national « Facile à lire », en partenariat avec le lycée Jean Mermoz. Par ailleurs, les salles de formation multimédia sont modernisées. Le patio Boualem Sansal fait quant à lui l'objet d'un réaménagement complet afin d'offrir aux usagers un espace de lecture, de détente et de convivialité au cœur de l'établissement.

CHIFFRES CLÉS 2024-2025

18 091 inscrits à la médiathèque André Malraux
502 873 prêts réalisés en 2025
953 animations culturelles organisées
214 115 documents constituant le fonds documentaire en 2025
768 classes accueillies, de la maternelle au lycée

ARTOTHÈQUE

246 529 € de coûts de maîtrise d'œuvre et les travaux
124 600 € dédiés aux collections (location de sérigraphie et acquisitions de photographies)

LE SITE REMARQUABLE DES ORPELLIÈRES

Situé entre Sérignan et Valras-Plage, le site des Orpellières constitue un espace naturel remarquable, protégé au titre du réseau Natura 2000. Plusieurs actions structurantes sont engagées pour préserver les écosystèmes dunaires : travaux de restauration du cordon dunaire, programme pluriannuel de lutte contre les espèces exotiques envahissantes, mise en place d'équipements destinés à protéger les milieux sensibles et l'amélioration des aménagements d'accueil du public.

Véritable porte d'entrée du site, la Maison des Orpellières demeure un lieu majeur de sensibilisation à l'environnement. Elle accueille chaque année un public nombreux, venu découvrir les richesses naturelles du site et participer aux activités de sensibilisation proposées. Des travaux d'aménagement sont engagés dès le mois d'août 2025, afin de créer un nouvel espace de travail destiné à améliorer les conditions d'accueil et de travail des équipes assurant la gestion, l'animation et la valorisation du site.

CHIFFRES CLÉS 2024-2025

110 599 € TTC consacrés aux actions de préservation, de gestion et de sensibilisation du site
5 689 m² d'espaces exotiques envahissants retirés (olivier de Bohème et herbe de la pampa)
665 mètres linéaires de ganivelles et de clôtures légères installés
67 925 visiteurs accueillis à la Maison de Site
417 classes accueillies au CRO de l'Éducation nationale (années scolaires 2023-2024 et 2024-2025)

4 nouveaux outils pédagogiques créés, portant à 10 le nombre total d'outils disponibles : panneau sur les plantes des Orpellières, écran de diffusion d'un film sur la chouette effraie, panneau sur les tortues de mer et microscope d'observation des éléments naturels
270 000 € TTC investis dans la création d'un espace de travail à la Maison de Site

LES BERGES DE L'ORB

L'Agglomération poursuit son action en faveur de la préservation du domaine public fluvial de l'Orb en luttant contre les phénomènes d'amarrage illégal et d'abandon d'embarcations. En tant que gestionnaire du domaine public fluvial, elle mène, avec l'appui des services de l'État, une politique active d'identification et de retrait de ces embarcations. Entre 2022 et 2025, ce sont ainsi 29 bateaux abandonnés qui ont été retirés du fleuve.

Afin de renforcer la surveillance du site et de prévenir les nouvelles infractions, une caméra de vidéoprotection est installée au premier trimestre 2024.

CHIFFRES CLÉS 2024-2025

25 940 € TTC de coût d'enlèvement/
recyclage des épaves

6 889 € TTC investi dans la mise en place
de camera de vidéosurveillance

LES AMÉNAGEMENTS CYCLABLES ET PIÉTONS

L'ACCÈS AU SITE REMARQUABLE DES ORPELLIÈRES

Les travaux de la voie verte des Orpellières, situés sur la commune de Sérignan, se finalisent au début de l'été 2024. Ce projet, lauréat de l'appel à projet Tourisme Mer Littoral, offre un itinéraire sécurisé et agréable aux cyclistes et piétons en reliant les espaces naturels remarquables et les zones touristiques du littoral.

CHIFFRES CLÉS 2024-2025

451 284 € TTC mandatés en 2024
pour la voie verte des Orpellières

1 490 mètres linéaires de cheminements
doux réalisés

LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

DES MESURES DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE DANS LES BÂTIMENTS COMMUNAUTAIRES

Face à la hausse durable des coûts de l'énergie et aux enjeux de transition écologique, l'Agglomération poursuit sa politique de maîtrise des consommations énergétiques de son patrimoine.

Un audit énergétique est réalisé sur plusieurs bâtiments communautaires, dont la Médiathèque André Malraux et les centres aquatiques Léo Lagrange et Alfred Nakache. Les résultats confirment l'efficacité des actions déjà engagées.

L'Agglomération investit également dans l'installation de bornes de recharge destinées aux véhicules de service électriques et la mise en place d'un système de climatisation (VRV) dans le studio de danse Pietragalla du Conservatoire.

DES ÉQUIPEMENTS MIEUX PILOTÉS

En 2025, l'Agglomération accélère également la modernisation de ses installations techniques en engageant le déploiement progressif d'un système de Gestion Technique Centralisée (GTC) qui permet de piloter en temps réel les installations de chauffage, de climatisation, de ventilation et d'éclairage afin d'optimiser les consommations énergétiques.

CHIFFRES CLÉS 2024-2025

73 783 € TTC investi dans l'installation de
bornes de recharge pour les véhicules de service
électriques

95 078 € TTC pour l'installation d'un système
de climatisation VRV au studio de danse Pietragalla

FOCUS SUR LES TRAVAUX DE GÉOTHERMIE AU CENTRE AQUATIQUE ALFRED NAKACHE DE SAUVIAN

Le projet de rénovation énergétique du centre aquatique Alfred Nakache constitue une opération majeure de la stratégie énergétique de l'Agglomération. À la suite d'une étude de potentiel géothermique et d'un Test de Réponse Thermique (TRT) réalisés en 2024, la faisabilité d'une installation de géothermie sur sondes verticales est confirmée. En 2025, l'opération est

entrée dans une phase opérationnelle avec le lancement d'un marché global de performance.

Cette opération, d'un montant de 2 200 000 € TTC, vise à réduire durablement les consommations énergétiques du centre aquatique grâce à la géothermie et à la production d'énergie renouvelable.

CHIFFRES CLÉS 2024-2025

40 065 € TTC consacrés à la réalisation du test de réponse thermique (TRT) et à l'assistance à maîtrise d'ouvrage

158 857 € TTC engagés pour le lancement des études de conception et des premiers travaux préparatoires dans le cadre du Contrat de Performance Énergétique (CPE)

DES MESURES DE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES SUR LE TERRITOIRE DE L'AGGLOMÉRATION

Mis en service en 2023, le **cadastre solaire** continue d'accompagner les particuliers, les entreprises et les collectivités dans l'évaluation du potentiel photovoltaïque de leurs toitures.

Sur son propre patrimoine, l'Agglomération poursuit le développement de ses capacités de production : ombrières **photovoltaïques** installées fin 2023 sur le parking du Palais des Sports, démarches réglementaires en vue de la création d'une centrale photovoltaïque au sol sur les anciens casiers de l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND) de Saint-Jean-de-Libron à Béziers.

Enfin, l'année 2024 est marquée par l'approbation du **Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)**.

Adopté pour une durée de six ans, ce document stratégique fixe la feuille de route de l'Agglomération en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, de développement des énergies renouvelables et d'adaptation au changement climatique.

CHIFFRES CLÉS 2024-2025

1 129 connexions au cadastre solaire sur la période

8 557 kWc/an de puissance photovoltaïque déployés sur le patrimoine de l'Agglomération

10 329 MWh d'électricité renouvelable produits chaque année en moyenne par les installations photovoltaïques de l'Agglomération

200 GWh/an d'énergies renouvelables produits annuellement à l'échelle du territoire, soit l'équivalent de 8 % de la consommation énergétique territoriale*

* toutes énergies inclues – données Territoire 2022 et 2023

LES AMÉNAGEMENTS STRUCTURANTS

LA PLACE DES ALLIÉS

Après le réaménagement du site des Neuf Échelles et la création de la liaison Orb-Acropole, l'Agglomération et la ville de Béziers poursuivent leur volonté de reconquérir le quartier du Faubourg, porte d'entrée historique de la ville. Dans cette dynamique, la place des Alliés fait l'objet depuis 2024 d'un projet de réaménagement piloté par l'Agglomération, destiné à apaiser le trafic automobile, sécuriser les déplacements piétons et cyclistes, et créer un véritable îlot de fraîcheur au cœur du quartier. Cet aménagement est livré en janvier 2025.

CHIFFRES CLÉS 2024-2025

5,6 M€ TTC investis
pour le réaménagement de la Place des Alliés

LA REQUALIFICATION DE L'ÎLOT PORT NOTRE DAME À BÉZIERS

Située à l'entrée Ouest de Béziers, à la croisée du centre-ville historique et du Canal du Midi, l'Îlot Port Notre-Dame constitue un secteur stratégique à fort potentiel patrimonial et urbain.

Le projet d'aménagement, piloté par la SPL Viatera dans le cadre d'un contrat de concession de 7 ans signé en 2023, vise à transformer cet espace de 6,14 hectares en un quartier vivant, attractif et durable, mêlant habitat, activités artisanales, loisirs, culture et tourisme. Il comprend également la création d'espaces publics de qualité, ouverts sur le canal et respectueux de l'identité historique du site.

CHIFFRES CLÉS 2024-2025

48,5 M€ HT de coût total de l'opération

6,14 ha de secteur en requalification

18 autorisations d'urbanisme déposées en 2024

16 000 m² de surface de plancher pour le bâtiment des Glaciers

17,12 M€ de participation prévisionnelle globale de l'Agglomération dont 5 M€ versés à la SPL Viatera en 2024 et 2025 au titre de la concession

LE RÉSEAU DE TRANSPORTS EN COMMUN

Dans le cadre de la délégation de service public (DSP) confiée à la société Vectalia Béziers Méditerranée (VBM), l'Agglomération propose à ses habitants une offre de transport public de proximité à travers le réseau Beemob.

L'année 2025 est marquée par la liquidation judiciaire de Vectalia Béziers Méditerranée. À l'issue de la procédure engagée par le tribunal de commerce, la reprise de l'exploitation du réseau est confiée à RATP Dev à compter du 1er août 2025, garantissant la continuité du service public de transport sur l'ensemble du territoire.

CHIFFRES CLÉS 2024-2025

21 lignes régulières exploitées en direct par VBM à l'exception de la ligne 12 (autocar GRV)

5 services scolaires

60 bus dont 46 fonctionnant au gaz naturel pour véhicules (GNV) et 14 au gazole

18,7 M€ HT versés au titre de la délégation de service public des transports urbains en 2024

17,9 M€ HT versés au titre de la délégation de service public des transports urbains en 2025

741 k€ engagés pour le déploiement de la nouvelle billetterie du réseau en 2025



LA MISE EN ŒUVRE D'UN TRANSPORT EN COMMUN EN SITE PROPRE (TCSP)

En 2024, l'Agglomération poursuit les travaux de réalisation de sa première ligne de transport en commun en site propre (TCSP), traversant Beziers d'Est en Ouest sur 12 km et desservant les principaux pôles générateurs de déplacements du territoire. Cette ligne s'accompagne de l'aménagement de deux parcs relais situés aux extrémités du tracé afin de favoriser l'intermodalité et d'encourager l'usage des transports collectifs.

L'Agglomération fait le choix de la technologie hydrogène pour équiper cette nouvelle ligne de 13 bus à motorisation électrique hydrogène. Une station-service dédiée est implantée dans le parc d'activités de la Méridienne, en partenariat avec l'énergéticien QAIR. L'Agglomération obtient le soutien de l'ADEME, dans le cadre de l'appel à projets « Écosystèmes Territoriaux Hydrogène », pour financer une partie de l'investissement.

CHIFFRES CLÉS 2024-2025

3,1 M€ TTC mandatés en 2024 pour la création du TCSP
1,7 km en site propre
13 bus H₂ commandés

12 km de tracé (ancienne ligne A)
2 parcs relais destinés à favoriser l'intermodalité

En 2025, les travaux progressent conformément au calendrier prévisionnel et concernent à la fois les aménagements de voirie, les stations, les équipements de priorité aux feux, l'aménagement des parcs relais situés aux extrémités du tracé et les infrastructures nécessaires à l'exploitation de la future ligne.

Malgré les difficultés rencontrées par le constructeur SAFRA, placé en liquidation judiciaire, l'Agglomération a sécurisé son projet de mobilité hydrogène en passant commande auprès d'un autre constructeur afin de garantir la livraison des futurs véhicules.

LA MISE EN PLACE D'UN SERVICE MULTIMODAL À LA GARE ROUTIÈRE DE GAULLE

La gare routière De Gaulle, mise en service en juillet 2023, s'impose en 2025 comme le principal pôle d'échanges du réseau BeeMob, avec ses 17 quais intra-gare et ses 5 quais extra-gare.

L'agence mobilité BeeMob, implantée au sein du parking silo de la place Charles de Gaulle, accompagne les usagers dans leurs déplacements quotidiens et contribue à promouvoir les mobilités alternatives grâce à son service de location de vélos à assistance électrique (VAE) disponible en moyenne et longue durée.

Parallèlement, l'Agglomération modernise l'information des voyageurs en déployant des bornes d'information voyageurs (BIV) et en développant les services digitaux, notamment via l'application BeeMob, qui facilite l'achat de titres de transport dématérialisés et la préparation des déplacements.

CHIFFRES CLÉS 2024-2025

100 VAE proposés à la location longue durée
17 quais intra-gare et 5 quais extra-gare
22 bornes d'information voyageurs (BIV) installées sur les quais de la gare routière
2 parcs relais destinés à favoriser l'intermodalité

LE PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL (PEM) A LA GARE SNCF

En 2025, l'Agglomération poursuit la transformation de ce secteur stratégique de Béziers en finalisant les aménagements destinés à améliorer l'intermodalité, l'accessibilité et les mobilités douces.

Mise en service en 2025, la passerelle mixte, accessible aux piétons, aux cyclistes et aux personnes à mobilité réduite, ouvre la gare sur le quartier du Port Neuf, améliore les liaisons avec le centre-ville et facilite les connexions vers les quais, les transports en commun et les itinéraires cyclables.

Au nord, le parvis est entièrement requalifié afin de renforcer son rôle d'interface entre la gare, le

centre-ville et le Plateau des Poètes, une dépose-minute et des cheminements piétons sécurisés viennent compléter cet aménagement. Au sud, un nouveau parking de plus de 320 places, un

parvis et de nouvelles accès accompagnent l'ouverture de la gare vers le quartier du Port Neuf.

CHIFFRES CLÉS 2024-2025

18,8 M€ de coût global de l'opération du PEM (passerelle incluse) depuis 2018
19,8 % de participation des partenaires au financement de cette opération depuis 2018

LA LIGNE NOUVELLE MONTPELLIER-PERPIGNAN (LNMP)

L'Agglomération poursuit activement son engagement dans le projet de ligne nouvelle Montpellier-Perpignan (LNMP) après l'annonce en 2024 d'une convention de financement avec la société Ligne Nouvelle Montpellier-Perpignan (LNMP) et le versement d'une première contribution destinée aux études et acquisitions foncières de la phase 1 (Montpellier-Béziers),

l'année 2025 sera marquée par le passage des études préliminaires au Traçage définitif des études de concertation.

Les travaux de cette phase 1 demeurent programmés à l'horizon 2029 pour une mise en service envisagée en 2034.

CHIFFRES CLÉS 2024-2025

866 237 € de subvention versée par l'Agglomération à SNCF Réseau sur la période 2024-2025 (dont 591 053 € dédiés au financement des études et acquisitions foncières)

FOCUS SUR LE PROJET DE GARE NOUVELLE

L'Agglomération lance en 2025 l'actualisation du schéma de secteur « Gare nouvelle » afin de conforter sa position sur le projet de gare nouvelle à Villeneuve-lès-Béziers, en cohérence avec les documents supra-communaux et les documents d'urbanisme communaux.

CHIFFRES CLÉS 2024-2025

42 300 € TTC contracté à l'actualisation du schéma de secteur « Gare nouvelle »
26 400 € TTC dédié à la réalisation d'un film de présentation du projet de gare nouvelle

LE DÉVELOPPEMENT DU TRAFIC PROFESSIONNEL ET TOURISTIQUE VIA L'AÉROPORT

En 2024 et 2025, Béziers Méditerranée confirme son engagement en faveur du développement du trafic aérien professionnel et touristique en soutenant activement l'aéroport Béziers-Cap d'Agde Hérault Occitanie. Dans un environnement particulièrement concurrentiel, marqué par la présence de cinq autres aéroports accessibles dans un rayon de 100 kilomètres, l'aéroport maintient son développement grâce à une stratégie ciblée reposant sur deux axes complémentaires : un positionnement sur le marché du low cost « incoming », principalement orienté vers les clientèles d'Europe du Nord, et une offre de

destinations complémentaires à celles proposées par les autres plateformes régionales. Cette stratégie porte ses fruits avec une nouvelle progression de la fréquentation en 2025. L'aéroport enregistre 287 000 passagers, soit une hausse d'environ 2,1 % par rapport à 2024 (280 978 passagers), établissant ainsi un nouveau record historique de fréquentation. En 2025, 9 destinations européennes sont desservies : Bruxelles-Charleroi, Londres-Stansted, Londres-Luton, Manchester, Bristol, Edimbourg, Düsseldorf, Stockholm et Shannon.

CHIFFRES CLÉS 2024-2025

567 978 passagers accueillis sur la période (287 000 passagers en 2025 contre 280 978 en 2024)

9 destinations desservies en 2025* (contre 10 en 2024) : Bruxelles-Charleroi, Londres-Stansted, Londres-Luton, Manchester, Bristol, Edimbourg, Düsseldorf, Stockholm et Shannon.

2 788 704 € de subvention versée au Syndicat Mixte

* L'aéroport de La Mulsanne, Béziers-Pont Beauvais comptait le nombre de destinations à 9, contre 10 en 2024.

64 | PORT D'EAU | 2024-2025 • #40

LE DÉVELOPPEMENT DE LA DESTINATION BÉZIER MÉDITERRANÉE

En 2024-2025, l'Office de Tourisme Communautaire Béziers Méditerranée (OTCBM) développe sa stratégie touristique.

A travers ses actions de promotion, d'accompagnement des professionnels et de structuration de l'offre, il contribue à faire rayonner un territoire aux multiples identités, entre littoral, vignobles, Canal du Midi, patrimoine culturel et espaces naturels remarquables. L'obtention de la marque « Qualité Tourisme » en mars 2024 illustre cette exigence en matière d'accueil et de qualité de service.

Tout au long de l'année, des événements et animations sont proposés autour des grandes thématiques : œnotourisme, patrimoine, culture, nature et activités de pleine nature. L'Office de tourisme accompagne également les grands projets portés par l'Agglomération, notamment Béziers Antique et les Glaciers – Port Notre Dame, qui participent à la valorisation du patrimoine et au renouvellement de l'offre touristique.

CHIFFRES CLÉS 2024-2025

581 806 visiteurs accueillis dans 5 les bureaux d'information touristiques (BIT)

90 188 lits touristiques en 2025 (contre 90 053 en 2024)

5 941 700 nuitées déclarées d'avril à octobre 2025 (contre 5 815 300 d'avril à octobre 2024)

43,9 % de clientèle étrangère en 2025 (contre 46,3 % en 2024)

3 514 435 € de taxe de séjour reversée à l'Office de Tourisme sur la période.

FOCUS SUR LES HALLES DE BÉZIER, ÉLUES « PLUS BEAU MARCHÉ DE FRANCE » EN 2025

En 2025, les Halles de Béziers remportent le titre de « Plus beau marché de France », décerné par l'émission de TF1. Cette distinction nationale vient récompenser l'authenticité du lieu, la qualité des produits proposés ainsi que le savoir-faire des commerçants et producteurs qui contribuent chaque jour à faire vivre ce marché emblématique.

LES CLASSEMENTS ET LABELS DU TERRITOIRE

L'Office de tourisme accompagne les professionnels dans l'amélioration et la qualification de leur offre touristique. Il informe, conseille et facilite les démarches de labellisation et de classement des hébergements, notamment à travers les dispositifs « Chambre d'Hôtes Référence* », « Gîtes de France », « Clévacances » ainsi que le classement des meublés de tourisme.

L'Office de tourisme poursuit l'animation du réseau « Vignobles & Découvertes » afin de structurer une offre qualitative autour de la découverte du vignoble, des savoir-faire et des productions locales.

En juillet 2025, il est renouvelé pour 3 ans et devient « Vignobles de Béziers, Thongue, Ensérune et Pays d'Oc ».

L'Agglomération renforce également le développement du cyclotourisme en s'appuyant sur la marque nationale « Accueil Vélo ».

Enfin, l'Office de tourisme poursuit son engagement en faveur d'un tourisme accessible à tous à travers la marque nationale « Tourisme Handicap », qui valorise les établissements proposant une offre adaptée aux personnes en situation de handicap.

CHIFFRES CLÉS 2024-2025

- 1 727** hébergements recensés sur le territoire : 43 hôtels, 26 campings, 9 résidences de tourisme, 1581 meublés, 68 chambres d'hôtes en 2025
- 17** chambres d'hôtes ont obtenu l'agrément « Chambres d'Hôtes Référence* »
- 100** prestataires labellisés « Vignobles & Découvertes* »
- 41** prestataires labellisés « Accueil Vélo »
- 13** prestataires bénéficiaires de la marque « Tourisme Handicap »

LES ANIMATIONS VITIVINICOLES

Plusieurs animations permettent aux visiteurs de découvrir le vignoble autrement : visites guidées, circuits pédestres, balades VTT, rallyes œnologiques ou encore rencontres avec les producteurs.

Le réseau de circuits VTT labellisés par la Fédération Française de Cyclisme constitue un atout pour la découverte du territoire. Les 11 parcours traversent notamment des paysages viticoles et permettent de découvrir les domaines et châteaux pinardiers.

Les rendez-vous festifs tels que les « Jeudis de Béziers », les « Samedis du vin » et les « Mardis de Valras » contribuent également à promouvoir les producteurs locaux et à créer des moments de rencontre entre visiteurs et vignerons. Parallèlement, l'Office de tourisme accompagne les professionnels viticoles dans leur montée en compétences grâce à un programme de professionnalisation.

CHIFFRES CLÉS 2024-2025

- 11** parcours VTT labellisés, soit 190 km d'itinéraires
- 101** prestataires viticoles accompagnés et formés
- 16** « Jeudis de Béziers »
- 14** « Samedis du vin »
- 20** « Mardis de Valras » organisés sur la période



LE TOURISME VERT

Sur le littoral, la Maison de site des Orpellières à Sérignan demeure un lieu majeur de sensibilisation et d'animation. La programmation culturelle et environnementale rencontre un large succès avec des concerts de jazz en plein air, des représentations théâtrales, des ateliers nature et des balades thématiques.

Dans l'arrière-pays, l'Agglomération crée de nouveaux itinéraires pédestres : création d'un parcours à Bézian, études pour de futurs itinéraires à Sérignan et Valras, adaptation du tracé de l'itinéraire d'Alignan-du-Vent, homologation officielle par la Fédération Française de Randonnée Pédestre (FFRP) du tronçon du GR® 78 Chemin du Piémont Pyrénéen vers Compostelle.

CHIFFRES CLÉS 2024-2025

Maison de site des Orpellières

58 292 visiteurs enregistrés

226 615 € TTC de chiffre d'affaires généré par la boutique

41 animations organisées

28 concerts « Jazz sous les Étoiles »

10 représentations « Théâtre sous les Étoiles »

7 parcours pédestres représentant 70 km

LE TOURISME BLEU

De Valras-Plage à Sérignan, jusqu'au Canal du Midi et au site des Neuf Écluses de Fonseranes, l'Office de tourisme développe des animations permettant de renforcer l'attractivité des espaces liés à l'eau.

CHIFFRES CLÉS 2024-2025

15 expositions aux « Pices nautiques » (4e édition en 2025)

4 « Trucks & Beer » aux Neuf Écluses de Fonseranes, avec 1 500 participants en moyenne par événement

5 compagnies régulières de péniches-lodges, 344 nuitées sur la période

LE TRI ET LA COLLECTE DES DÉCHETS

L'Agglomération assure directement la collecte des déchets sur cinq communes représentant près de 79 % de la population intercommunale, soit 104 809 habitants sur les 133 342 que compte le territoire. Les 12 autres communes sont desservies par le SICTOM Pézeras-Agde.

MODERNISER LE RÉSEAU DE DÉCHETTERIE

L'année 2024 est marquée par le lancement de la réhabilitation complète de la déchetterie de Sauvian afin de répondre aux besoins croissants des particuliers comme des professionnels. Fermée au public du 20 octobre 2024 au 31 mars 2025, l'équipement fait l'objet d'un programme de travaux d'un montant de 1 M€ TTC, financé à hauteur de 20 % par la Communauté de communes La Donatienne.

CHIFFRES CLÉS 2024-2025

4 déchetteries : Caplucol, Mercotet, Villeneuve-les-Béziers et Sauvian

39 bennes à ordures ménagères (BOM)

395 000 passages enregistrés dans les 4 déchetteries (dont 118 536 passages à Mercotet)

71 625 tonnes d'ordures ménagères résiduelles (OMR) collectées

9 068 tonnes d'emballages ménagers (EMR) collectés

5 268 tonnes de verres collectés

1 331 tonnes de biodéchets collectés

1 M€ TTC investi pour la réhabilitation de la déchetterie de Sauvian

DÉVELOPPER LE TRI À LA SOURCE DES DÉCHETS ET DES BIODÉCHETS

Depuis le 1er janvier 2024, l'extension des consignes de tri aux biodéchets constitue une étape majeure dans l'évolution du service public des déchets.

L'Agglomération intensifie le déploiement du tri à la source à travers plusieurs dispositifs complémentaires :

- développement du compostage individuel et collectif ;
- installation progressive de points d'apport volontaire (PAV) biodéchets ;
- distribution de bioseaux et de sacs biodégradables aux habitants ;
- accompagnement des usagers par des campagnes d'information et de sensibilisation.

La collecte hippomobile des biodéchets, est expérimentée dans l'hyper-centre de Béziers. Cette solution innovante illustre la volonté de développer des modes de collecte à faible impact environnemental tout en favorisant la sensibilisation du public.

Afin de favoriser la réduction des déchets à la source, plusieurs actions de prévention sont également développées : promotion du compostage, organisation d'animations dans le cadre de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets, projets de Répar Cafés, développement de nouvelles filières de réemploi et de recyclage ou encore expérimentations de collecte spécifique des coquillages et huîtres.

En parallèle, l'Agglomération déploie progressivement des bornes de tri sur l'ensemble du territoire afin de faciliter le geste de tri au plus près des usagers. Certaines d'entre elles sont équipées du dispositif CLINK qui récompense les habitants pour leurs dépôts de verre et contribue ainsi à renforcer les performances de tri.

CHIFFRES CLÉS 2024-2025

1 877 419 € TTC engagés pour la collecte des biodéchets (y/c ressources humaines)

75 709 € TTC investis dans l'installation de bornes d'apports volontaires

386 composteurs individuels distribués

16 sites de compostage collectif

DÉPLOIEMENT DES BORNES D'APPORT VOLONTAIRE 2024-2025

221 nouvelles bornes installées :

- 40 pour les ordures ménagères
- 33 pour les emballages
- 125 pour le verre
- 23 pour les biodéchets

186 bornes équipées du système Clink pour encourager le tri des déchets.



DÉVELOPPER LE TRI DES EMBALLAGES MÉNAGERS

Dans un souci de performance et d'optimisation, le nouveau centre de tri des emballages ménagers recyclables situé à Saint-Thibéry, confié à la SPL OEKOMED, contribue à améliorer la qualité du tri tout en optimisant les coûts de traitement.

RENFORCER LES RELATIONS AVEC LES USAGERS

Les demandes liées aux déchets peuvent être réalisées en ligne sur le site internet dédié aux déchets ou via le numéro vert. Les usagers bénéficient d'informations régulières grâce à l'application Mliwap. Ces évolutions contribuent à renforcer la qualité du service rendu et à favoriser l'implication des habitants dans les démarches de tri et de réduction des déchets.

MODERNISER LA COLLECTE

L'année 2025 marque l'engagement d'une réflexion approfondie sur la collecte robotisée. Plusieurs solutions techniques sont étudiées et testées dans un premier temps à Béziers afin d'évaluer leur faisabilité opérationnelle, leur impact sur l'organisation des tournées et leurs bénéfices en matière de conditions de travail des agents.

CHIFFRES CLÉS 2024-2025

34 246 appels reçus au numéro vert
1 502 533 vues sur le site internet
1 700 demandes exprimées sur le site internet
340 animations réalisées auprès du public y compris des scolaires
47 outils de communication créés (flyers, gazettes thématiques...)

PRÉSERVER LE CADRE DE VIE ET LUTTER CONTRE LES INCIVILITÉS

Face à la recrudescence des dépôts sauvages constatés sur certains secteurs, l'Agglomération engage dès 2025 le déploiement progressif d'un dispositif de vidéo-verbalisation sur les points d'apport volontaire les plus sensibles. L'objectif est de détecter les comportements illégaux, d'identifier les contrevenants et de renforcer l'efficacité des procédures de sanction afin de préserver durablement la qualité du cadre de vie.

CHIFFRES CLÉS 2024-2025

172 218 € TTC investis dans les caméras (acquisition, installation, maintenance, licence d'utilisation)
48 caméras installées
997 infractions constatées



LE TRAITEMENT ET LA VALORISATION DES DÉCHETS

OPTIMISER LE TRAITEMENT DES DÉCHETS

L'Agglomération renforce l'optimisation de la gestion et du traitement des déchets ménagers afin de favoriser leur valorisation tout en maîtrisant les coûts de traitement. Les odeurs ménagères résiduelles sont orientées vers l'unité de tri mécano-biologique VALORBI, implantée sur le site de Mersacréat Nord.

Les déchets ultimes sont ensuite pris en charge par les installations

de stockage de déchets non dangereux (ISDND) de Saint-Jean-de-Libron et de Vendres, tandis que les gravats sont valorisés pour le recouvrement des casiers de stockage ou dirigés vers l'installation de stockage des

déchets inertes (ISDI) de Sauvian.

Afin de poursuivre cette démarche de valorisation, l'Agglomération engage en 2025 la maîtrise d'œuvre de la fermeture du casier n°10 de l'ISDND de Vendres. Cette opération préparera la future valorisation énergétique du site.

MODERNISER LES INSTALLATIONS DE TRAITEMENT

Sur le site de VALORBI, plusieurs opérations sont engagées afin de faciliter l'exploitation, avec notamment la création d'une nouvelle aire de lavage, le renforcement des procédures d'exploitation et de sécurité ainsi que l'amélioration continue des équipements. Parallèlement, d'importants travaux sont réalisés sur l'ISDND de Saint-Jean-de-Libron : valorisation du biogaz issu de la fermentation des déchets, traitement des effluents sur site, création d'une station de traitement des lixiviats par filtres plantés de roseaux. Mis en service en 2025, cet équipement représente un investissement de 1,3 M€ TTC et contribue à réduire les nuisances environnementales tout en favorisant la réutilisation des eaux traitées.

CHIFFRES CLÉS 2024-2025

23 477 652 € TTC, consacrés au traitement des déchets (sur les sites de VALORBI, de l'ISDND de Saint-Jean-de-Libron et de l'ISDND de Vendres (hors investissements et amortissements))

VALORBI

84 215 tonnes de déchets ménagers résiduels de l'Agglomération
recapitulés, dont 13 271 tonnes de déchets valorisés par incinération

ISDND DE SAINT-JEAN-DE-LIBRON

60 909 tonnes de déchets desquelles (hors gravats) 3 532 m³ de
déchets traités

635 228 € TTC de travaux réalisés

126 178 € TTC consacrés à la valorisation du biogaz

1,3 M€ investis pour la maîtrise de l'émission de gaz à effet de serre

ISDND DE VENDRES

6 460 tonnes de déchets traités

1 125 330 € TTC investis pour la mise en œuvre du casier n°10

DÉVELOPPER DE NOUVELLES FILIÈRES DE VALORISATION

L'Agglomération explore de nouvelles solutions de valorisation afin de réduire les quantités de déchets destinées à l'enfouissement. Une étude de faisabilité est engagée pour la création d'une filière de combustible solide de récupération (CSR) valorisant les refus de tri et les encombrants.

Mené en lien avec la SPL OEKOMED, ce projet prévoit la création d'une chaufferie alimentant un réseau de chaleur destiné à desservir plusieurs équipements structurants du territoire ainsi que des zones d'activités. Dans ce cadre, l'ADEME accompagne l'Agglomération en soutenant la réalisation des études de faisabilité nécessaires à la

création d'un réseau de chaleur sur la commune de Béziers, alimenté majoritairement par des énergies renouvelables et de récupération (EnR&R). Parallèlement, une étude est engagée afin d'évaluer l'opportunité d'une extension de l'ISDND de Saint-Jean-de-Libron afin de préserver, à long terme, une capacité locale d'enfouissement des déchets ultimes et de limiter le recours à des solutions d'élimination extérieures au territoire.

CHIFFRES CLÉS 2024-2025

88 879,97 € TTC de participation aux études sur le projet de chaufferie CSR

UN FINANCEMENT ASSURÉ PAR LA TEOM

La compétence déchets est financée par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM). Depuis 2022, le taux est de 14,05 % pour garantir une égalité de traitement sur l'ensemble des communes (Béziers, Sauvian, Serignan, Valras-Plage, Villeneuve-lès-Béziers).

CHIFFRES CLÉS 2024-2025

58 371 925 € de taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) perçue

8 843 568 € de taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) reversées au SICTOM



LES RESSOURCES EN EAU POTABLE

En 2024 et 2025, l'Agglomération déploie un programme d'investissements de plus de 25 M€ TTC consacré à la modernisation des infrastructures et à la sécurisation de l'approvisionnement au service de ses 61 401 abonnés.

Le renouvellement de 6,05 km de réseaux et de branchements permet d'améliorer le rendement des réseaux sur les secteurs concernés et de réduire les pertes d'eau. Parallèlement, l'Agglomération poursuit son effort de sécurisation de l'alimentation en eau des communes du territoire grâce au renforcement des capacités de stockage : création d'un nouveau

réservoir de 750 m³ à Villeneuve-les-Béziers, réhabilitation des réservoirs de Valras-Plage, Sérignan et Bissan, représentant une capacité totale de 2 660 m³.

Les actions de protection des captages et des forages se poursuivent, notamment sur le secteur de Carlet, avec la réhabilitation de 5 ouvrages (3 à Carlet et 2 à Servian). L'Agglomération investit massivement en faveur de la nappe astienne, ressource stratégique pour l'alimentation en eau potable du territoire, en y consacrant plus de 3,4 M€ TTC d'investissements.

CHIFFRES CLÉS 2024-2025

6 174 943 €	TTC mandatés pour le renouvellement des réseaux et des branchements
1 386 099 €	TTC pour la création du réservoir de Villeneuve-les-Béziers
839 537 €	TTC pour la réhabilitation des réservoirs de Valras-Plage, Sérignan et de Bissan
951 801 €	TTC dédiés à la protection et à la réhabilitation des captages
3 411 670 €	TTC investis pour préserver la nappe Astienne
61 401	abonnés en 2025 (contre 60 451 en 2024)
6,05	km de réseaux et branchements renouvelés
19 247 571 m³	d'eau prélevée sur le milieu
2 660 m³	de capacité de stockage réhabilitées
750 m³	de réservoir créé

FOCUS SUR LE RENOUVELLEMENT DES DSP EAU ET ASSAINISSEMENT

La période 2024-2025 est marquée par la préparation du renouvellement des délégations de service public de l'eau potable, de l'assainissement et de la gestion des eaux pluviales. Le 8 avril 2024, le Conseil communautaire valide le principe d'un contrat de concession sous forme d'affermage d'une durée de 12 ans. Après une procédure de mise en concurrence conduite en 2025, le Conseil communautaire du 8 juillet 2025 attribue les nouveaux contrats, qui entreront en vigueur le 1er janvier 2027 :

- VEOLIA pour le service de l'eau potable ;
- SUEZ pour l'assainissement, les eaux pluviales et l'assainissement non collectif.



LE BON FONCTIONNEMENT DES SYSTÈMES D'ASSAINISSEMENT

Entre 2024 et 2025, plus de 39 M€ TTC sont mobilisés pour moderniser les infrastructures, renouveler les réseaux et accompagner la transition écologique du territoire.

La collectivité assure l'exploitation et l'entretien des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales pour 60 500 abonnés, ainsi que la gestion des stations d'épuration du territoire. D'importants travaux sont réalisés sur les réseaux pluviaux, notamment dans le secteur du Faubourg à Béziers.

La station d'épuration de Béziers, qui traite les eaux usées de sept communes, bénéficie d'importants travaux d'amélioration grâce à l'installation d'une nouvelle pompe alimentant l'incinérateur de boues, qui produit désormais de la chaleur mais également de l'électricité au

moyen d'une turbine, contribuant ainsi à la valorisation énergétique des boues.

La station de réutilisation des eaux usées traitées (REUT) de Béziers, mise en service en juillet 2024, permet d'alimenter en eau non potable des usages tels que l'arrosage des espaces verts ou le nettoyage urbain, réduisant ainsi les prélèvements en eau potable et participant à la préservation de la ressource.

Parallèlement, l'Agglomération poursuit les travaux d'amélioration de la station d'épuration de Boujan-sur-Libron ainsi que l'extension de la station d'épuration de la Baume.

CHIFFRES CLÉS 2024-2025

13 213 582 € TTC consacrés au renouvellement des réseaux d'assainissement (y compris réseaux unitaires)
948 278 € TTC investis pour la finalisation de la station d'épuration de Boujan-sur-Libron
822 200 € TTC consacrés à la création de la station de réutilisation des eaux usées traitées (REUT) de Béziers
467 273 € TTC investis pour l'extension de la station d'épuration de la Baume
849 460 € TTC dédiés aux études et à la maîtrise d'œuvre des bassins de stockage à l'entrée de la station d'épuration de Béziers
60 539 abonnés en 2025 (59 543 en 2024)
15 420 372 m³ d'eaux usées collectées sur les deux années
6,8 km de canalisations d'eaux usées renouvelées
3,9 km de canalisations d'eaux pluviales renouvelées
4 701 m³ de boues évacuées

LA LUTTE CONTRE LES INONDATIONS DANS LE CADRE DE LA COMPÉTENCE GEMAPI

LA RÉDUCTION DES INONDATIONS ET DES RUISSELLEMENTS

Au cours des années 2024 et 2025, l'Agglomération met en œuvre un important programme d'investissement destiné à renforcer la protection des zones urbanisées contre les inondations et le ruissellement.

Les actions se concentrent sur la sécurisation des systèmes d'endiguement de Beziers, les études pour la construction d'un système d'endiguement à Villeneuve-lès-Beziers, la création de bassins de rétention, la réhabilitation d'ouvrages hydrauliques existants ainsi que la protection du littoral.

Plusieurs ouvrages structurants sont achevés ou poursuivis durant cette période : mise en service du bassin d'orage du cimetière de Villeneuve-lès-Beziers, réhabilitation du bassin de Saint-Genès à Beziers, sécurisation du mur Jardy.

CHIFFRES CLÉS 2024-2025

731 919 €	TTC investis pour la sécurisation de la digue de Beziers
616 748 €	TTC consacrés aux études, à la concertation et aux procédures réglementaires de la digue de Villeneuve-lès-Beziers
673 183 €	TTC engagés pour le bassin de rétention de Villeneuve-lès-Beziers
600 946 €	TTC investis pour le bassin de rétention de Beziers
116 129 €	TTC mobilisés pour le bassin de rétention de Lieuran-lès-Beziers
97 001 €	TTC investis dans la protection du littoral avec la transformation des épis en brèche-lames à Valras-Plage
79 671 €	TTC engagés pour le démarrage du bassin de rétention des Aguiloux à Espouillan
2 460 €	TTC consacrés à la finalisation du barrage du Guitton et du canal de crête à Sérignan-Valras

LA PRÉSERVATION DU BON FONCTIONNEMENT DES FLEUVES ET DES ZONES HUMIDES

Dans le cadre de sa compétence GEMAPI, l'Agglomération poursuit ses opérations de renaturation des cours d'eau, de restauration des berges et d'entretien des ripisylves notamment sur la Thongue et la Lene, à Servian et Montblanc.

Cette stratégie s'est renforcée en 2025 avec le lancement de la démarche d'élaboration de la charte du delta de l'Orb qui permettra de définir une stratégie concertée de gestion écologique et hydraulique de ce secteur particulièrement sensible.

Parallèlement, l'Agglomération et le BRGM ont engagé un programme commun de recherche et de développement destiné à mieux comprendre le fonctionnement hydrogéologique du delta de l'Orb. Cette étude analysera l'état de salinité de la nappe, son origine ainsi que les interactions entre les sols, la nappe et la rivière.

CHIFFRES CLÉS 2024-2025

292 566 €	TTC investis dans les travaux de restauration de la Thongue et de la Lene à Servian et Montblanc
30 km	de berges entretenus et de ripisylves restaurées
105 000 €	TTC engagés pour l'élaboration de la charte du delta de l'Orb
138 000 €	TTC consacrés à l'étude hydrogéologique du delta de l'Orb menée en partenariat avec le BRGM



Alignan-du-Vent - Bassan - Béziers - Boujan-sur-Libron - Cers - Corneilhan - Coulobres - Espondeilhan - Lieuran-lès-Béziers
Lignan-sur-Orb - Montblanc - Sauvian - Sérignan - Servian - Valras-Plage - Valros - Villeneuve-lès-Béziers

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION BÉZIERS MÉDITERRANÉE
Quai Ouest - 39, boulevard de Verdun - CS 30567 - 34536 BÉZIERS Cedex
Tél. 04 67 01 68 68 - lagglo@beziers-mediterranee.fr - www.lagglo.fr